

Académie tunisienne des sciences,
des lettres et des arts
Beït al-Hikma

Méditerranée occidentale : des liens millénaires à réinventer

Colloque international organisé par
l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts
Beït al-Hikma & les Académies de Marseille, de Nîmes et du Var

les 10, 11 & 12 novembre 2022

Au Palais de l'Académie tunisienne *Beït al-Hikma* :
25, Avenue de la République - Carthage Hannibal
Tél : 71 277 275 / 71 731 824

Site web de l'Académie
www.beitalhikma.tn



1^{ère} journée

Hériter et construire

Coordinnatrices :
Mounira Chapoutot-Remadi et Hélène Deronne

MATIN

ENTRE ANTIQUITÉ ET COMMERCE

1. Les mouvements de populations vers l'Afrique du nord révélés par la génétique

Sarra ELKAMEL, Lotfi CHERNI, Sabeh FRIJI, Hajer ENNAFAA, Houssein KHODJET EL KHIL, Karima FADHLAOU-ZID et Amel BEN AMMAR-EL GAAIED, Professeur d'immuno-génétique de la Faculté des Sciences de Tunis.

Partant de la diversité génétique des populations nord-africaines actuelles, nous avons évalué les contributions d'origine subsaharienne, nord-africaine, moyen-orientale et européenne et nous avons daté ces échanges.

Les Berbères, socle des populations nord-africaines, semblent être issus de multiples métissages datant des temps préhistoriques. Sur un fond africain, le premier échange semble s'être réalisé avec les populations ibériques au cours de l'Ibéromaurusien. Cependant, cet apport semble avoir été principalement féminin, car on ne retrouve pas de traces de formes européennes anciennes du chromosome Y dans les populations berbères actuelles. Un autre type de métissage ancien a eu lieu avec des communautés moyen-orientales venues par vagues au cours de la Préhistoire.

Les mouvements de populations dans le Croissant Fertile au cours de la révolution agricole néolithique et sa propagation en Méditerranée se sont prolongés grâce à la culture maritime commerciale des Phéniciens. La dispersion du chromosome Y phénicien en Méditerranée dont on trouve la trace, suit leurs routes commerciales.

Plus récemment l'expansion islamique, en particulier avec l'invasion des Hilaliens au XI^{ème} a enrichi la composante génétique moyen-orientale.

Le dernier mouvement de populations de l'Andalousie vers l'Afrique du Nord a aussi été étudié. Les résultats indiquent que les Andalous installés en Afrique

du Nord sont les descendants des ceux qui ont occupé la Péninsule Ibérique et qui l'on quittée dix siècles plus tard.

Par ailleurs, il faut ajouter le recours, au cours de l'Histoire, à des femmes esclaves concubines d'origines diverses, notamment européenne, pour avoir des enfants. Cela aurait aussi alimenté la diversité génétique des populations.

En conclusion, les quatre composantes révélées dans les génomes nord-africains actuels datent de la Préhistoire. Les migrations effectuées au cours des temps historiques, n'ont pas significativement changé cette composition, mais l'ont enrichie.

2.Carthage un Pivot de la Méditerranée

Jean-Paul Morel. Professeur émérite d'Aix Marseille Université, Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Institut de France – correspondant de l'Académie d'Aix-en-Provence

La situation centrale de Carthage dans la Méditerranée, et l'esprit d'entreprise, prédisposent Carthage à recevoir ou à alimenter des courants commerciaux fort divers dont les fouilles de ce site nous fournissent de nombreux vestiges.

3.Tunis et le commerce en Méditerranée occidentale à l'époque moderne entre le XVIe siècle et le début du XIXe: mutations conjoncturelles et structurelles»

Sadok BOUBAKER, Professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Tunis

Cette communication est une occasion pour présenter quelques réflexions d'ensemble sur le commerce méditerranéen de la Tunisie (et à travers lui sur une grande partie du commerce du Maghreb). Les points qui seront abordés sont les suivants :

- Un essai d'identification des grandes ruptures commerciales et la manière dont elles ont donné de nouvelles orientations aux commerces et aux économies locales,
- Quelles sont les caractéristiques de ce commerce : passif jusqu'à quel point ? Dépendant, jusqu'où ? Comment s'établissent les connexions de ses différents espaces ? Des quantifications sont-elles possibles ?
- Les acteurs du commerce : marchands locaux et étrangers, institutions locales et étrangères, les traités et leurs significations, les politiques mercantiles,
- Le visible et l'invisible dans un commerce aux structures complexes.

4. Entre deux rives de la Méditerranée, le négoce international des dattes Deglet-Nour via Marseille

Patrick BOULANGER, Directeur de la revue culturelle de Marseille, docteur en Histoire moderne et contemporaine, de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille

Considérées comme les plus fines, les *Deglet nour* ambrées et charnues, traditionnellement appelées « *doigts de lumière* » ou « *muscade* », récoltées essentiellement dans le sud de la Tunisie et de l'Algérie, ont connu au fil des décennies une extension grandissante jusqu'à faire de ces deux pays des leaders en termes de production et d'exportation sur le marché mondial des dattes. A cette réussite, les négociants marseillais se sont associés dès le XVIII^e siècle en recevant les fruits des palmiers-dattiers en couffes et en caisses sur les quais de leur port avant de les redistribuer par terre et par mer sur différents marchés de consommation. Ils s'en firent même une spécialité dans la seconde moitié du XIX^e siècle en les conditionnant dans des caissons en bois et des boîtes en cartons tapissés de papiers festonnés, agrémentés d'étiquettes aux motifs orientalistes.

Les maisons concernées, une douzaine au début du XX^e siècle, organisées pour le transit, occupaient plus de deux mille personnes à la sélection, la préparation, l'emballage et la réexportation de ces fruits appréciés l'hiver pour leurs calories et vitamines. Les débouchés étaient nombreux en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Europe centrale et même sur le continent américain. Certaines de ces sociétés allèrent jusqu'à s'installer dans les zones de production et de rassemblement des *Deglet nour*, où elles acquirent des palmeraies. Elles furent imitées par d'autres entrepreneurs d'Algérie et de Tunisie, qui traitèrent et présentèrent leurs dattes selon les méthodes de travail initiées en Provence, où leur personnel d'encadrement avait été souvent formé. Le processus s'accrut après la Seconde Guerre mondiale.

Marseille continua d'exceller dans les échanges extérieurs jusqu'aux Indépendances nationales. Les acheteurs étrangers se tournant alors directement vers les centres phoenicicoles, les usines de conditionnement ouvertes à proximité des oasis concurrencèrent les ateliers marseillais vieillissants jusqu'alors spécialistes de la « *datte muscade* ». Héritières de ce passé qui vit les formes de travail héritées de savoir-faire ancestraux se transmettre et s'améliorer au profit d'une image de marque positive dans la filière fruitière, certaines *Deglet nour* bénéficient désormais de certifications biologiques et biodynamiques soulignant leur qualité intrinsèque auprès des nouvelles générations de consommateurs.

ENTRE LITTÉRATURE ET BIENS CULTURELS

5. Entre rupture et nostalgie, aversion et fascination : l'itinéraire d'Albert Memmi d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

Samir MARZOUKI, Professeur émérite de Littérature française à l'université de Tunis

L'ensemble de l'œuvre d'Albert Memmi, les romans et la poésie comme les essais, témoigne d'une ambivalence fondamentale. Sa critique du pays natal qui n'y épargne aucune communauté et son réquisitoire acerbe contre son pays d'adoption voisinent et cohabitent avec une immense tendresse et un amour profond éprouvés pour la Tunisie et une grande admiration et une énorme estime pour la France. Notre communication tentera d'expliquer cette ambivalence aussi douloureuse que féconde.

6. Tunisie, terre d'accueil et de cohabitation. L'émigration sicilienne en Tunisie à travers la lecture du roman « Terres Promises » de Alfonso Campisi

Alfonso Campisi, Professeur des universités en philologie romane et italienne, Président de la « Chaire Sicile pour le dialogue de Cultures et Civilisations » à l'université de la Manouba et écrivain

Il fut un temps quand les Borsellino, les Campo, les Giacalone, les Gandolfo, les Garsia, les Strazzera, les Campisi, les Caruso... vinrent s'installer en Tunisie ! Ces gens étaient des maçons, des charpentiers, des agriculteurs, des pêcheurs, mais surtout de grands travailleurs... Ils surent bâtir et donner naissance à des quartiers entiers disséminés dans tout le pays, appelés « Petite Sicile » et ils surent s'intégrer à la population locale. Des milliers de Siciliens partirent en Argentine, en Amérique du Nord, à Bruccolino (Brooklyn), à Tampa, à Détroit... Dès la fin du XIX siècle, l'île de Favignana et toute la région de Trapani, furent particulièrement touchées par le phénomène migratoire vers la Tunisie et les femmes, après les hommes, quittèrent à leur tour la Sicile avec l'espoir d'y revenir un jour... Un voyage passionnant tout au féminin, dans la Sicile de l'après-guerre vers des « Terres promises », l'espoir d'un avenir meilleur, raconté à travers le regard de notre héroïne : Ilaria.

7. Le Cinéma en Tunisie entre conciliation et résistance

Hichem Ben AMMAR, Réalisateur

Le cinéma tunisien est porteur d'un projet de souveraineté nationale. Depuis l'indépendance, il tente de s'affirmer dans le concert des nations. Cependant il reste dépendant structurellement et financièrement. L'inexistence d'un marché local propice au développement d'une dynamique industrielle endogène, est en fait une manière de «cadrer» le cinéma tunisien qui reste soumis aux subventions étatiques et aux aides internationales. Ce contrôle, pour ne pas dire cette censure économique, se poursuit même depuis 2011 et le cinéma tunisien ne peut exprimer son identité profonde qu'à travers des compromis plus ou moins heureux. Face à l'impossibilité de rentabiliser les films sur leur propre territoire, la coproduction internationale est présentée comme une panacée, voire le passage obligé qui garantit une approche professionnelle de la production et assure la diffusion des films à travers un réseau de distribution soutenu par le marketing et les festivals du Nord. Pour avoir de la visibilité, le cinéma tunisien est donc contraint d'être binational, avec tout ce que cela suppose de concessions dont celle de traiter les sujets de manière consensuelle. L'objectif humaniste d'interroger les archétypes est le plus souvent supplanté par celui plus consumériste d'alimenter des stéréotypes et les poncifs correspondant à l'entendement du spectateur occidental moyen. Exemple d'un cinéma du Sud de la Méditerranée pris dans les mailles de la mondialisation, le cinéma tunisien se fraie un chemin entre résistance et conciliation. Comment être à la fois spécifique et universel ? Telle est la question que nous poserons à travers des exemples de films significatifs puisés dans la filmographie tunisienne.

8. Yto Barrada: À la recherche d'une identité culturelle marocaine.

Jean-Marc PREVOST, conservateur en chef du patrimoine, directeur du Musée d'art contemporain- Carré d'Art- Jean Bousquet, Nîmes

Yto Barrada est née en 1971 et vit actuellement à New York et Tanger. Ses premiers projets à la fin des années 90 étaient directement liés à la ville de Tanger au Maroc. Elle y révélait les processus de globalisation et les espoirs d'individus dans une émigration possible vers l'Europe. Plus récemment, elle a exploré l'identité marocaine et les dispositifs de collecte et de monstration des musées d'histoire naturelle, d'ethnographie ou d'archéologie. Dans une série de photographies, elle s'intéresse à un ensemble de jouets d'enfants d'Afrique du nord conservés au Musée du Quai Branly à Paris. Ces objets ont été réunis par Thérèse Rivière, une ethnologue longtemps oubliée, dans les années 1930. Elle

s'est aussi penchée sur l'inventaire des monuments et objets marocains, réalisé par le maréchal Lyautey au début du 20ème siècle dans le but de créer un musée. Ces différentes recherches sont, pour elle, un moyen d'aborder les notions de colonialisme, de préservation des biens culturels et de l'écriture de l'histoire.

Yto Barrada est aussi à l'origine de la création de la Cinémathèque de Tanger qui a pour but de promouvoir le cinéma mondial à Tanger et le cinéma marocain.



2^{ème} journée

Sauvegarder la méditerranée occidentale et son environnement

Coordonnateurs :
Faouzia Charfi, Claude Cesariet Guy Herrouin

MATIN

L'ÉTAT DES LIEUX POUR LE LITTORAL

1. Panorama des activités socio-économiques : pêche, aquaculture, transport maritime, tourisme, énergies. Les coopérations internationales en Méditerranée occidentale

Guy HERROUIN, Conseiller « stratégie » du pôle mer Méditerranée, ancien directeur d'Ifremer Méditerranée

La mer Méditerranée, abrite de vastes ressources dont l'exploitation durable constitue un fort enjeu stratégique, qu'elles soient de nature minérale (granulats, minerais), énergétique (fossiles et renouvelables), biologique (des micro-organismes jusqu'aux vertébrés) ou spatiale (espace de navigation et de manœuvre, tourisme, résidentiel littoral). La mer offre, en outre, une diversité de services écosystémiques qu'il est important de maintenir : nurseries pour les espèces exploitées, absorption de CO₂ atmosphérique, filtration et recyclage des substances toxiques, contrôle de l'érosion des côtes... Or, la surexploitation liée à la pêche, la dégradation des habitats par les activités humaines constituent actuellement la principale menace pour les écosystèmes marins méditerranéens, tandis que les effets du changement climatique sur le fonctionnement des écosystèmes marins se font déjà sentir et vont aller croissant. Ces menaces compromettent fortement la pérennité des activités humaines liées à l'exploitation de la mer Méditerranée.

A côté des secteurs économiques conventionnels des secteurs émergent, notamment les productions aquatiques marines et les biotechnologies marines, l'éolien marin, l'industrie de la croisière et du loisir.

La méditerranée est confrontée à des défis majeurs pour l'avenir : une urbanisation massive du littoral, des impacts aigus et chroniques de l'activité humaine sur les ressources, de grandes disparités économiques et sociales, ...

La « région Méditerranée » a donc de grands enjeux de développement pour que les habitants bénéficient d'une bonne qualité de vie et où le développement durable s'inscrive dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains.

Les coopérations internationales, en particulier entre les pays de la rive sud et les pays européens, sont nombreuses parmi lesquelles, la Convention de Barcelone qui réunit les 21 pays méditerranéens + UE, le dialogue 5+5, l'Union pour la Méditerranée, la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable, ...

Ces coopérations répondent-elles aux enjeux, sont-elles suffisantes et efficaces ?

2. Les déchets plastiques : impact sur le littoral, l'environnement et le vivant

Mohamed Larbi BOUGUERRA, Professeur honoraire à la faculté des sciences de Tunis

Les déchets plastiques constituent un problème global de grande ampleur.

Ils représentent des défis environnementaux majeurs, car une quantité faramineuse de plastiques, d'une grande diversité, a été produite et continue de l'être. Ce qui représente des risques pour l'environnement global, notamment pour la biodiversité et le Vivant.

Aujourd'hui, on est loin des célébrations de l'an de grâce 1963 qui a vu les travaux de l'Italien Giulio Natta et de l'Allemand Karl Ziegler couronnés par le prix Nobel de chimie « pour leurs découvertes dans le domaine de la chimie et de la technologie des hauts polymères » comme la production de caoutchouc et des textiles synthétiques. Depuis, on estime à 8,3 milliards de tonnes la production mondiale cumulée de matières plastiques dont la fabrication contribue pour 3,5% aux émissions globales de CO₂.

On évoquera la résolution historique votée le 2 mars 2022 à Nairobi (Kenya), lors de la réunion de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5), qui s'est donné pour but de mettre fin à la pollution plastique, notamment par les microplastiques (inférieures à 5 mm) en faisant signer un traité international contraignant sur les plastiques.

3. Le réchauffement climatique et ses conséquences : montées des eaux, érosion des côtes

François Sabatier, CEREGE UMR 7330, Europole de l'Arbois Pole géographie aménagement environnement Aix-Marseille Université - CEREGE UMR7330

La majorité des plages du monde connaissent une érosion généralisée qui se manifeste, notamment, par un recul de leur position du rivage. Cette évolution doit d'abord être reliée à trois facteurs. Le premier concerne les dynamiques naturelles de déplacement des sédiments par les vagues puisque les sables sont déplacés le long des côtes, vers le large ou vers la terre. Sur les grandes plages (1 à > 100 km), l'organisation des variations du rivage témoigne de cellules de dérives littorales dont les variations du trait de côte sont généralement plus rapides (jusqu'à >5m/an) que dans les baies de dimensions réduites (<1km) (<1m/an). Ensuite, la question des apports sédimentaires des systèmes fluviaux à la côte, et plus particulièrement des apports capables de constituer et de maintenir les plages, est un élément fondamental de la gestion intégrée du continuum bassin versant-cellule côtière. Si de nombreuses études ont mis en évidence le rôle des barrages dans le blocage de l'apport sédimentaire fluvial et l'érosion côtière qui en découle, les études de cas indiquent des spécificités locales qui interdisent toute généralisation. Enfin les actions anthropiques le long du littoral (digues, ports, épis, dragages, etc) modifient très sensiblement les bilans sédimentaires des plages. A ces trois mécanismes, s'ajoutent désormais les effets du changement climatique dont la manifestation la plus évidente concerne la vitesse de la montée de la mer. Dans ce contexte, la vulnérabilité des plages augmentera significativement durant tout le 21ème siècle, ce qui nous oblige à développer des solutions d'ingénieries novatrices face à l'échec des méthodes classiques d'enrochements à long terme.

La présentation abordera l'ensemble de ces thèmes à travers des exemples de plages de Méditerranée.

4.La création et la gestion des aires marines et côtières protégées en Tunisie: vers un modèle adapté à la Tunisie

Sami Ben Haj, Cabinet Thétis Ecologie conseil, Tunisie

Depuis le début des années 2000, une réflexion a porté sur la création d'aires marines et côtières protégées. Même si les aires protégées n'ont pas été formalisées, elles ont fait l'objet d'actions de gestion concrètes régulières ; principalement concernant les archipels majeurs de la Tunisie.

Les actions de gestion ont été complètes, que ce soit les inventaires, les suivis, l'identification des impacts subis par les sites, ou l'identification des parties prenantes.

En 2015, des plans de gestion novateurs ont été élaborés pour rendre effectifs et adaptés à la réalité tunisienne.

Ces plans de gestion ont été totalement participatifs et ont dépassé très largement des documents habituellement effectués exclusivement par les experts de la conservation de la nature. Elles ont également pris en considération le savoir des usagers lors de l'élaboration de l'état des lieux, et pour l'analyse de la situation et le diagnostic. La vision, le zonage et les actions de gestion liés à la conservation et socioéconomique ont également été élaborés de manière participative associant les scientifiques, les collectivités locales, les usagers de tout horizon. La gestion de conflits était parfois nécessaire pour aboutir à un plan de gestion consensuel, le plus précis possible, pour éviter les malentendus et les crises possibles. Ils ont pris en considération aussi les avis des usagers tendant ici vers l'évaluation de lieux.

Il a également été pris en considération les impératifs, notamment socioéconomique et de développement communal des collectivités locales dans le cadre de zone d'adhésion élargies.

Enfin, afin de soulager les institutions en charge de la conservation au plan humain, et d'assouplir l'organisation de la mise en gestion des aires protégées, les associations ont été mises à contribution pour la cogestion des sites. Ces dispositifs ont été mis en place ex nihilo aussi bien par les institutions que par les associations, bénéficiaires de financements internationaux et nationaux.

Vaste chantier attendant la structuration définitive d'un mode de gestion idoine à mettre en place très rapidement sans erreurs fatales. Les expériences d'autres pays ont été bien plus lentes malgré des conditions beaucoup plus favorables.

Le défi est très important et un l'apprentissage général est nécessaire pour aboutir à une gestion durable et performante de ces sites et pour les intégrer dans le réseau d'aires protégées méditerranéennes.

APRÉS-MIDI

LES PROBLÉMATIQUES FUTURES POUR LE LITTORAL ET LA HAUTE MER.

5.Impact du réchauffement climatique sur les éco-systèmes marins en Méditerranée et érosion de la biodiversité

Nardo VICENTE, Professeur émérite d'Océanologie, Responsable scientifique de l'IOPR.

Le changement climatique a un impact indéniable sur la biodiversité, et il peut, dans une certaine mesure, modifier la structure des écosystèmes marins. Or, la diversité spécifique en milieu littoral méditerranéen est d'une grande richesse et elle va évoluer avec le réchauffement des eaux. Ce réchauffement affecte les principales biocénoses, qu'elles soient algales ou animales. Des espèces plus thermophiles, appartenant à de nombreux groupes zoologiques, s'installent actuellement dans les écosystèmes littoraux, sans pour cela éliminer systématiquement les espèces autochtones.

Le changement climatique est responsable également de l'apparition d'épizooties qui vont affecter la biodiversité avec la disparition de certaines espèces. Or la biodiversité est un facteur de stabilité des écosystèmes, et un écosystème diversifié présente une meilleure résistance aux attaques de toutes sortes.

6. La gestion intégrée des zones côtières et la planification de l'espace maritime: outils pour l'adaptation des écosystèmes marins

Samir Grimes, Laboratoire de la Conservation et de la Valorisation des Ressources Vivantes, Équipe de Recherche Interaction Milieu - Biodiversité Marine, École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral, Campus Universitaire de Dely Brahim, Bois des Cars 16320, Alger, Algérie

L'un des enjeux majeurs que pose la course vers les ressources marines et côtières dans la région méditerranéenne est la recherche de l'équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles de ces zones et leur durabilité. Cet enjeu met au centre de la gouvernance les capacités des États, des régions et des collectivités locales à concevoir et mettre en œuvre, de manière adaptée et transparente, des outils techniques qui permettent de réaliser des arbitrages justes et équitables entre les différents utilisateurs de ces ressources dans un environnement rendu plus compliqué par les effets accélérés du changement climatique. Derrière cet enjeu, il existe la préoccupation quant à l'identification des actions et des mesures qui permettent l'adaptation des pratiques extractives des ressources marines et côtières pour les rendre plus compatibles avec les conditions de durabilité des habitats sensibles et clés tels que les écosystèmes à posidonie et du coralligène, des cordons dunaires, des zones humides littorales ainsi que des milieux insulaires.

Dans un tel contexte, la planification de l'espace maritime (PEM) apparaît comme un outil qui doit permettre de développer les activités extractives ou utilisatrices des ressources marines et côtières et qui prend en compte de manière simultanée la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des

activités et des usages, leurs interactions, la vocation maritime de certains d'entre eux, ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre. La PEM doit être conçue en tant que processus public permettant de mener des analyses et, par la suite, la proposition d'allocation de la distribution spatio-temporelle des activités humaines dans le domaine marin en vue d'atteindre des objectifs socio-économiques et écologiques qui sont déterminés par un processus politique. La cartographie des acteurs et leur hiérarchisation en vue de caractériser leurs influences et impacts mutuels et cumulés ainsi que leurs degrés de convergence ou de divergence constitue pour la PEM une étape essentielle en vue d'identifier les porteurs des actions et des mesures d'adaptation qui doivent permettre le maintien des services écosystémiques des zones marines et côtières. Le présent exposé présente une approche méthodologique basée sur la convergence-divergence des acteurs par rapport à leurs objectifs opérationnels et s'appuie sur un exemple concret du sud-ouest de la Méditerranée pour illustrer l'importance de la PEM et de la GIZC pour la durabilité des zones marines et côtières méditerranéennes.

7. L'économie sociale et solidaire comme levier du développement durable et d'inclusion sociale : cas de la Tunisie

Sami AOUADI Professeur à la faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis et directeur du LR «Prospective, Stratégies et Développement Durable».

A peine adopté, le concept de développement durable est déjà critiqué en raison notamment de son incapacité à brider le modèle de croissance dominant, un modèle générant de multiples contraintes environnementales. L'une des critiques les plus pertinentes adressée à la neutralité des modèles néoclassiques de la croissance face aux menaces environnementales, est que les sociétés industrielles contemporaines sont en train de générer des externalités négatives en exploitant des ressources naturelles au-delà de leurs capacités de régénération et en produisant des quantités de polluants qui sont supérieures aux limites biophysiques de la Terre. Outre le fait que les contraintes environnementales sont devenues un fait face auquel, toutes les parties prenantes doivent s'adapter pour parvenir à terme à un développement durable satisfaisant les impératifs socioéconomiques, elles sont considérées comme une externalité négative résultant d'un système technologique énergétivore et d'une course effrénée vers des taux de croissance élevés de multinationales qui se sont subordonné de grands États et de puissantes institutions pour protéger leurs parts de marché et poursuivre leur massacre écologique dans l'impunité. Le problème des changements climatiques est généralement abordé comme un compromis entre les générations. En général, il est supposé que les générations actuelles doivent faire des sacrifices aujourd'hui pour l'amélioration du bien-être des générations

futures. L'atténuation des changements climatiques devient ainsi une question de l'équilibre des bien-être présents et futurs. Ainsi, une vision globale à caractère mondial doit être mise en application pour pouvoir réussir la lutte contre les contrecoups sociaux et économiques d'un tel changement : à cet égard une internalisation des changements climatiques dans une logique de développement durable se veut plus qu'une exigence de premier ordre. Ceci nécessite aussi bien un consensus politique qu'une conscience commune qui doit être approuvée par la communauté internationale. Face à cette nouvelle donne, les débats actuels, entre les économistes, ont changé de champs d'intérêts et sont devenus orientés, de plus en plus, vers de nouvelles problématiques ayant comme axe central de réflexion l'arbitrage qu'il faut faire entre l'environnemental, le social et l'économique. Quelques éléments de réponses sont déjà donnés comme en témoigne le travail de Kallis et al. (2012) qui identifient trois modèles et alternatives possibles à la croissance classique : un modèle d'économie stationnaire, un modèle sans croissance mais à vocation humaine « prospérité sans croissance » et un modèle basé sur la décroissance « Degrowth ».

8. Entre mer et terres, un droit méditerranéen de l'environnement ?

Soukaina BOURAOUI, Professeure honoraire de droit, vice-présidente du CICDE Centre international de droit comparé de l'environnement

Dans les années 70, avec le lancement du Plan Bleu pour la Méditerranée, est né l'espoir que cette mer, espace commun de pays appartenant à trois continents, pourrait avoir une stratégie de protection commune permettant de contester la célèbre prédiction de Cousteau « si la tendance actuelle se poursuit, seules les bactéries porteuses de maladies pourront survivre en Méditerranée... »

Conjurant ce sort, des instruments juridiques de protection de l'environnement des mers régionales se mettaient en place déployant, pour la Méditerranée, ce qui est dénommé le système de Barcelone.

Ce système est complexe, avec des niveaux d'interventions multiples, une organisation spatiale décentralisée reposant sur des institutions spécialisées dans des pays différents : Centre des aires spécialement protégées à Tunis, Centre pour la consommation et la production durable à Barcelone, Centre pour les activités pour l'information et la communication à Rome.

Mais en Méditerranée, les mers et les terres sont inter-reliés non seulement du fait que les eaux douces et salées s'y croisent, mais parce que des populations

aux niveaux économiques très inégaux y vivent, s'y déplacent avec de plus en plus des hommes, des femmes et des enfants qui en meurent.

Avec les changements climatiques, les enjeux se sont multipliés car, aux questions de pollutions et d'urbanisation, s'ajoutent les risques de l'insécurité alimentaire. La diète méditerranéenne ne pourra pas être durablement promue comme facteur de bonne santé face aux pressions sur les ressources naturelles et l'effondrement des systèmes agricoles traditionnels.

Alors même que les premières éoliennes flottantes sont présentées comme une solution pour une meilleure transition énergétique, cette communication pose la question de savoir quelle est la pertinence de tout le système de protection environnementale lorsqu'il est confronté aux questions géopolitiques actuelles ?



3ème journée

Spiritualité et sécularité

Coordonnateurs :
Sihem Debbabi-Missaoui et Christian Salenson

MATIN

AUGUSTIN D'HIPPONE

1. Augustin d'Hippone et de Carthage, un palimpseste de cultures

Catherine Marès, Agrégée de lettres classiques, enseignante émérite

A l'image d'un palimpseste de la Bibliothèque vaticane qui, sous un *Commentaire des Psaumes* de Saint Augustin, permet de retrouver le *De Republica* de Cicéron, si l'on gratte une à une les cultures qui ont forgé celle d'Augustin, dans sa recherche passionnée de la vérité, on découvre, superposées, toutes les cultures qui ont forgé le bassin occidental de la Méditerranée. Né berbère, d'un père païen et d'une mère (très) chrétienne, dans la Province romaine d'Afrique, il se convertit à la philosophie à la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron. Il se détourne de la Bible dont il juge l'écriture et la pensée par trop barbares, part chercher plus loin une réponse à ses angoisses, dans le manichéisme, secte chrétienne d'origine orientale. Après s'en être détourné, la divination et les horoscopes occupent un moment son esprit, jusqu'à ce que, parvenu à Milan et sous l'influence prestigieuse de saint Ambroise, il découvre le néoplatonisme, philosophie grecque par excellence, mais lui-même indéniablement teinté de pythagorisme et d'hindouisme. La boucle se referme lorsque, adhérant définitivement au christianisme de son enfance, il se fait baptiser, renonce à ses hautes fonctions et retourne en son pays natal, celui des Berbères, des Phéniciens et des Romains où il finit ses jours en pleine invasion barbare...

C'est à une sorte de lecture stratigraphique de toutes ces cultures superposées qu'invite cette recherche, destinée au Colloque de l'Arc méditerranéen à Carthage, lieu « palimpseste » par excellence.

2. Augustin d'Hippone à Carthage ((fin du IVe-déb.Ve siècle)

Liliane Ennabli Dre d'Etat de Lettres et Sciences Humaines, Chargée de Recherches au Laboratoire Lenain de Tillemont pour le christianisme ancien et l'Antiquité tardive Paris Sorbonne IV Univ de Provence (Aix I)

Bien des historiens ont écrit sur saint Augustin, offrant chacun une nouvelle approche sur cet homme de l'antiquité tardive : André Mandouze, Peter Brown, Serge Lancel, Otmar Perler qui a recherché les circuits des différents voyages d'Augustin (avec la collaboration de Jean-Louis Maier).

Nous évoquerons Carthage, la ville où Augustin (354-430) a étudié adolescent et où il a vécu jeune homme, prenant compagne et ayant un fils, tout en enseignant.

Cette ville, la troisième après Rome, est alors christianisée et se couvre d'églises en cette fin du IV^e s.-début V^e s. Nous connaissons les noms de certaines de ces basiliques par l'intitulé des sermons qu'Augustin, alors évêque d'Hippone (Bône en Algérie), a prêchés lors de ses voyages à Carthage, généralement après les fêtes de Pâques qu'il passe dans son évêché d'Hippone, n'y rentrant qu'à l'automne. Ses séjours dans la métropole sont aussi connus par les Actes des conciles auxquels il a assisté.

Ce propos voudrait esquisser un tableau de cette métropole chrétienne de cette métropole de l'*Africa* à la fin du IV^e s.-début V^e s.

LES MINORITÉS RELIGIEUSES DANS LES CULTURES

3. Être catholique en Algérie

Oissila SAAIDIA Professeur des Universités en Histoire contemporaine Lyon 2 / LARHRA (UMR 5190)

Si l'Algérie a été une terre chrétienne pendant l'Antiquité, de chrétienté autochtone il n'en est plus question au moins depuis le XI^e siècle. Pourtant, quand au XIX^e siècle, les Français débarquent sur les côtes de l'Afrique, d'aucuns envisagent de renouer le fil du temps et de voir renaître la prestigieuse Eglise d'Afrique, celle des Augustin, Tertullien, Cyprien et bien d'autres encore. Mais c'est une autre Eglise qui s'installe, une Eglise destinée aux colons et qui participe à l'œuvre civilisatrice portée par la France.

Pour le clergé, tout comme pour les autorités françaises et les populations en provenance de France, l'idéal est de créer une Autre-France sur la rive sud de la Méditerranée. Pour l'église catholique, le modèle de référence reste celui du Concordat pour ce qui concerne l'infrastructure ecclésiale. Quant au contenu du message religieux, il se veut en tout point conforme à celui de n'importe quel autre diocèse de France.

C'est pourquoi un premier niveau d'analyse fait apparaître le transfert du modèle français. Il existe bien une Algérie catholique qui se veut la réplique du modèle français de France.

Toutefois, un second niveau d'analyse permet de mieux saisir les adaptations et les particularismes : s'agit-il d'un catholicisme européen en terre d'islam ou d'un catholicisme algérien en terre française ? Même si, par définition, les musulmans sont les grands absents de la vie religieuse catholique, ils restent présents, sinon dans le paysage, du moins dans les esprits. Aussi, les musulmans conditionnent, à une certaine échelle, les grandes orientations du catholicisme algérien qui ne présente pas un seul visage, mais de multiples facettes. Après avoir, dans une première partie, montré comment le catholicisme s'installe en marquant son territoire, il sera question, dans une seconde partie, de présenter quelques aspects de la religiosité à travers l'encadrement des autorités religieuses.

4. Réflexion d'un théologien aumônier sur « être musulman en France »

Mohammed el Mahdi KRABCH, théologien, enseignant et aumônier musulman, juriste.

La laïcité revêt une importance cruciale pour les musulmans de France. C'est un principe qui garantit la liberté de conscience et de pratique dans le respect de l'ordre public.

Naturellement, la religion cherche à promouvoir le respect de l'autre en encourageant le dialogue des religions et des cultures. Les valeurs de la république (Liberté, égalité et fraternité) que nous chérissons rassemblent tous les citoyens au-delà des différences religieuses et philosophiques.

Le théologien en tant qu'intellectuel musulman se retrouve devant des défis et des difficultés majeurs dans sa réflexion théologique. En effet, il doit concevoir sa religion en harmonie avec la pluralité de la société française. Peut-on parler d'une théologie de libération ou plutôt d'altérité ?

Le théologien français cherche à faire la distinction entre deux registres de l'islam à savoir :

- Islam cultuel constant : les cinq piliers de l'islam, les six piliers de la foi et l'ésotérisme ou le soufisme.

- Islam culturel variable qui est appelé à composer avec les droits humains (la déclaration universelle de l'Homme 1948, le pacte des droits civiques, économiques et sociaux de 1966...). Le théologien averti doit convoquer dans sa réflexion religieuse la démocratie et les règles de l'Etat de droit.

Peut-on revisiter collectivement (comité ou conseil religieux) la pensée islamique pour produire une pratique tolérante et bienveillante adaptée à notre époque ?

Les grandes institutions religieuses comme Al-Qarouiyine, Al-Zaytouna, Al-Azhar et La ligue du monde islamique sont invitées à entreprendre un vrai Ijtihad pour accompagner les croyants du monde. La religion est, par définition, une spiritualité qui aspire à servir l'Homme et à le placer au centre de toutes les préoccupations car il est créé à l'image de Dieu. Ainsi, La religion doit remplir sa fonction qui est celle d'assurer la paix, la sécurité et la sérénité spirituelle. D'ailleurs, c'est ce qui résulte du pacte de la fraternité signée par sa Sainteté le Pape François et les leaders du monde musulman le Roi Mohammed VI en tant que Commandeur des Croyants, le Grand Imam d'Al-Azhar charif Ahmed TAYEB et Ayatollah Al-Sistani

APRÈS-MIDI

POUR L'ÉDUCATION À L'ALTÉRITÉ

5. L'éducation au dialogue

Anne-Sophie LUIGI, Agrégée de lettres classiques, enseignante à l'Institut de Sciences et de Théologie des Religions

Rencontrer l'altérité : une menace ? une promesse ? Les sociétés contemporaines sont traversées par ces questions et la France n'y échappe pas. A l'école, dans le contexte français de la laïcité, l'éducation nationale veut éduquer au vivre ensemble à travers l'acquisition de savoirs et le développement de compétences de savoir-être et de savoir-faire afin de construire une société plus fraternelle. Cependant, qu'entendre par l'apprentissage du vivre ensemble ? S'agit-il seulement de partager du commun en se respectant et en se tolérant ? Ne serait-ce pas l'opportunité de se tourner résolument vers l'altérité pour entrer en dialogue avec elle et vivre la richesse de la rencontre authentique ? Comment alors éduquer les jeunes au dialogue ? La réponse vient sans doute du dialogue lui-même, qu'il soit enseigné, montré ou vécu. Le dialogue en éducation comme un chemin vers la rencontre qui se fait hospitalité

6- Traduire/éduquer à la diversité culturelle méditerranéenne

Mohamed Sghir JANJAR, sous-Directeur à la Fondation du Roi Abdulaziz pour les Sciences Humaines et Islamiques, Casablanca

Espace à l'interface de trois continents, la Méditerranée a été le berceau des trois grandes religions monothéistes, le carrefour de grandes civilisations, le théâtre géostratégique d'échanges et de conflits ainsi qu'un Babel de langues

et de cultures. Elle constitue un univers hétérogène et complexe où la diversité culturelle a été et reste à la fois une richesse inestimable et un défi permanent.

Du cœur des tensions inter-méditerranéennes, ont émergé dans l'histoire les multiples tentatives de dépasser l'incompréhension et de construire les conditions de cohabitation pacifique entre divers groupes sociaux. L'invention et l'usage massif d'outils linguistiques et culturels comme la *lingua franca* ou la traduction, témoignent de la recherche régulière des communautés méditerranéennes en vue de tisser entre elles des liens de communication pratique, de circulation et de transmission de divers savoirs.

Dans un monde globalisé dominé par les médias de masse, les images et les représentations simplificatrices, les défis de la diversité culturelle redoublent d'intensité et nécessitent la construction d'un pluralisme culturel qui soit une « réponse politique au fait de la diversité culturelle » (Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle). D'où le pari fait dans cette communication sur l'importance stratégique que pourrait jouer la traduction, aujourd'hui comme hier, dans le dialogue interculturel et l'éducation au pluralisme culturel. En tant que mode de relation entre les langues, les imaginaires et les savoirs, le travail de traduction gagnerait à s'amplifier entre les langues de la Méditerranée. Cela contribuerait à une plus grande circulation des œuvres littéraires entre cultures différentes, ainsi qu'une accélération des chantiers de constitution de nouveaux champs de savoirs au sein des jeunes universités, notamment sur la rive sud de la Méditerranée.

L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DES FEMMES DANS NOS SOCIÉTÉS

7. Etre femme à Marseille, d'hier à aujourd'hui

Eliane RICHARD, historienne, maître de conférences honoraire à l'université contemporaine

Après une rapide évocation de la place que les femmes ont tenue au cours des 26 siècles de l'histoire de Marseille, grande ville portuaire de la rive nord méditerranéenne, on s'interrogera sur les facteurs qui ont permis en France leur passage de l'ombre à la lumière : l'accès à l'instruction, l'évolution de leur condition juridique, la conquête de la citoyenneté, la maîtrise de la conception

On insistera enfin sur les luttes que les femmes ont menées et mènent encore aujourd'hui, avec parfois l'aide des hommes, pour accéder à l'égalité et à la liberté.

8. Le statut juridique des femmes au Maghreb

Kalthoum MEZIOU, Professeur émérite de la Faculté des Sciences Juridiques et politiques de Tunis

Pendant des siècles, le droit de la famille, droit religieux s'est caractérisé par une stagnation dans les pays musulmans. Au Maghreb, ce n'est qu'avec les indépendances que le droit de la famille a été codifié, cette codification a entraîné des changements qui se sont accentués lors des différentes réformes intervenues dans les trois pays.

Le statut juridique des femmes a ainsi beaucoup évolué, à des rythmes différents. Mais si l'évolution vers une plus grande égalité avec les hommes est certaine dans les trois pays, il n'en reste pas moins que de nombreuses discriminations sont encore bien présentes et l'égalité loin d'être atteinte. En effet, l'enjeu est primordial, et les oppositions sont fortes, c'est sur le statut des femmes que se fondent les projets de société.

L'enjeu est, en fait, si important que les avancées constatées ne constituent pas nécessairement des acquis. Des voix s'élèvent dans les trois pays pour remettre en cause certaines dispositions légales ou même l'ensemble des codes. Ces voix, discrètes il y a quelques années, sont devenues plus audibles depuis ce qu'il est convenu d'appeler «le printemps arabe».

An aerial photograph of a coastline. The water is a vibrant turquoise color, and the rocks are light brown and jagged. The perspective is from directly above, looking down at the sea and the shoreline.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie

ARCHIMOD

02, Rue Imam Ghazali, Sidi Bousaïd, 2026 Tunis

Tél. mobile : +216 27 939 126 / 26 788 844

Tél. bureau: 71 742 774

Site web : <https://archimod.tn/>

